

L'accueil de la petite enf

BRUNEHAUT

Une crèche très nature à Hollain

Créée il y a huit ans, la crèche communale « Les petites étoiles » défend un projet d'accueil fortement axé sur la nature et la lecture.

● Vincent DUBOIS

Agée pour une capacité d'accueil de 42 présences par jour – pour des enfants de 0 à 3 ans – la crèche « Les petites étoiles » abritée dans une maison semi-passive à Hollain, tient à défendre un projet d'accueil original. Auquel les parents candidats à une place – qu'ils peuvent solliciter dès la 12^e semaine de grossesse – doivent bien entendu adhérer. Celui-ci tient en quatre points essentiels. Tout d'abord, la présence de puéricultrices référentes qui, épaulées par des « volantes », assument le suivi d'un même groupe d'enfants depuis leur entrée au sein de la crèche jusqu'à leur sortie. Les enfants sont répartis au sein de trois sections distinctes en fonction de l'âge.



Directrice de la crèche communale, Emmanuelle Seynhaeve tient beaucoup à défendre le projet d'accueil des petites étoiles.



« Le respect du rythme de l'enfant est une autre priorité du projet d'accueil, explique la directrice, Emmanuelle Seynhaeve. C'est surtout vrai dans les deux premières sections et cela que ce soit pour les heures de sieste, les repas, le développement psychomoteur de l'enfant. Respecter le rythme de vie conditionne également le bien-être de l'enfant.

Un autre point très important du projet est le contact avec la nature et l'environnement extérieur. Nous effectuons donc beaucoup d'activités extérieures, dans le jardin de la crèche, avec les enfants et cela, quel que soit le temps. Nous disons d'ailleurs aux parents qu'il n'y a jamais de mauvais temps, mais des mauvais vêtements... Si les enfants sont correctement vêtus, cela ne pose aucun souci. Ils peuvent aussi avoir un contact direct avec la terre grâce à notre potager. C'est aussi dans le jardin que les plus pe-

tits côtoient les plus grands, ce qui leur permet d'apprendre à vivre en communauté, à se respecter... Cela permet d'éviter les conflits.

Enfin, nous insistons également sur l'importance de la lecture. Tous les jeudis matin, en collaboration avec la bibliothèque de Brunehaut, nous avons une activité lecture animée par un membre de la bibliothèque qui vient sur place avec des livres adaptés bien entendu... »

Pour le reste, la crèche répond bien évidemment aux contraintes imposées par les normes auxquelles tous les établissements de ce type doivent se soumettre. Quant au prix que demandé aux parents, celui-ci est fixé directement par l'ONE, notamment en fonction de leurs revenus.

Parmi les autres règles qui s'imposent à Brunehaut, on notera celle de voir les enfants compter au minimum trois présences par semaine (ce qui ne signifie pas nécessairement trois jours, des demi-journées étant possibles) au sein de la crèche. Les parents s'engagent à accepter les closes du contrat d'accueil après en avoir discuté avec la direction.

Si la maison « Les petites étoiles » accueille une majorité de Brunehautois – environ 95 % – des enfants viennent également des localités limitrophes comme Antoing et Rumes. Le taux d'occupation frise aujourd'hui les 100 %. ■



WALLONIE
PICARDE
Toute l'actualité
de notre
RÉGION
lavenir.net

Infos, photos, vidéos, exclusivités, reportages, magazines, etc.



Retrouvez-nous sur :

www.facebook.com/lavenirWP

ance en Wallonie picarde

TOURNAI

Projet pilote aux « P'tits Soleils »

Créée par Technord, « Les p'tits soleils » est une crèche sponsorisée. Un projet pilote encouragé par la Ville de Tournai.

• François DESCY

« Si Technord a investi des sommes aussi importantes, c'est dans l'espoir d'essayer. Sinon on ne le ferait pas... » Ainsi s'exprime Michel Foucart, président-fondateur de la société tournaisienne Technord. Lequel Foucart, au lieu de profiter tranquillement d'une retraite méritée, continue de secouer quelques cocotiers, dont celui de la responsabilité sociétale des entreprises.

Un de ses chevaux de bataille, c'est la reconnaissance par les pouvoirs publics d'un modèle de crèche dite *sponsorisée* qu'il a initiée en famille. Voici bientôt deux ans, « Les p'tits soleils » ont ouvert 49 berceaux, dont 16 sont *sponsorisés*. C'est-à-dire que des sponsors



La ministre Greoli (à gauche) est sur la même longueur d'onde que Véronique Foucart (à droite), directrice des « P'tits soleils ».

ocetmprophoto.com

– des entreprises et des pouvoirs publics – se sont engagés financièrement pour trois ans. 5 000 € par berceau et par an pour les entreprises (Technord, Desobry,

Bizzdev, Eddy Devos, Enertec). 3 000 € pour la Ville de Tournai qui a pris cinq berceaux. Pour les sponsors, c'est une façon de fidéliser leurs personnels. Et de leur ap-

porter un certain bien-être quand on sait que trouver une crèche est une source d'angoisse pour bien de futurs parents. A Tournai en particulier, où l'on estime que 40 % des besoins sont couverts.

Aux « P'tits Soleils », l'investissement de départ - 2,4 millions € – a intégralement été pris en charge par la famille Foucart. Les salaires - 15 personnes, dont 10 puéricultrices, quasi toutes à temps plein – sont subsidiés par des points APE (Aide à la promotion de l'emploi).

Sortir de la zone grise

Les 33 berceaux non sponsorisés sont ouverts à tous les autres publics. Comme dans toute crèche subsidiée, le tarif est fonction du salaire. Cela va de 3 à 35 € par jour. Il y a un important absentéisme, non justifié et non planifié, mais toléré, qui représente un important manque à gagner. « C'est comme si un avion n'était occupé qu'à 80 % » observe Michel Foucart...

Au Québec et en France, les crèches sponsorisées sont monnaie courante. Elles reçoivent des aides à l'investissement ou béné-

ficient d'abattements fiscaux.

En Fédération Wallonie-Bruxelles, on constate encore une certaine méfiance. Beaucoup considèrent qu'une crèche sponsorisée est une façon de s'enrichir. Normalement, « Les p'tits soleils » ne devraient bénéficier d'aucun subside. Ils ont reçu une dérogation parce que le projet, qui implique une responsabilité sociétale de l'entreprise, est considéré comme intéressant par un Rudy Demotte, ministre-président, ou une Alda Greoli, ministre de la Petite Enfance. Laquelle se dit aussi très sensible au projet pédagogique mené à Tournai. On y fonctionne avec trois tranches d'âge, on ne met aucune pression de type « performance » sur l'enfant...

L'enjeu, aujourd'hui, est de sortir « Les p'tits soleils » d'une zone grise et d'un statut de projet pilote. Mais il y a un décret à changer, un contrat de gestion de l'ONE à réécrire... Des groupes de travail sont à l'œuvre. La réforme est en cours.

On espère qu'elle pourra aboutir d'ici la fin de la législature, en 2019. ■

PÉRUWELZ

Exemple à suivre en matière d'extrascolaire

La Commune de Péruwelz a mis en place une structure très performante d'accueil extrascolaire pour les enfants jusqu'à douze ans.

• Christophe DESABLIENS

L'accueil extrascolaire a commencé en 2000 sur la place de Wiers. La Ré-Création y est toujours installée. Un peu moins de vingt ans plus tard, elle est aussi logée en ville dans l'ancien laboratoire du RHMS aménagé pour être le plus fonctionnel possible. L'extrascolaire est devenu à Péruwelz une référence. La commune continue de répondre à un besoin important en la matière, avec une capacité mensuelle moyenne de quelque 440 enfants. Il n'y a pas vraiment de liste d'attente, mais ce n'est pas toujours possible de répondre à des situations d'urgence, pour raisons familiales, financières, de formation ou professionnelles. À la rentrée scolaire, par

exemple, des parents ont tendance à surestimer la présence de leur enfant. « Des enfants viennent vingt fois par mois, d'autres quatre fois. On jongle avec tout ça. Mais on essaie toujours de trouver des réponses adaptées », nous dit Stéphane Defroyennes, le « patron » de la petite enfance (extrascolaire et crèches) qui emploie à Péruwelz 64 personnes en tout.

« Le service s'est construit progressivement et de manière homogène et cohérente, avec des équipes pluridisciplinaires, des chefs d'équipes qui travaillent ensemble, des gens bien formés », nous dit M. Defroyennes, arrivé à la crèche L'Agache en 1991 en qualité d'assistant social. Les crèches aussi ont aussi augmenté leur capacité d'accueil au fil des ans. Au côté de la crèche L'Agache



L'équipe de la Ré-Création anime la Sainte-Anne des plus jeunes en été.

aujourd'hui logée dans la Maison de la citoyenneté, deux autres structures ont vu le jour : Les Marmots à la rue de la Ferté, et le Nid d'anges à Wiers. Quand l'extension de la rue de la Ferté sera terminée, après les vacances scolaires, la capacité se montera à 99 enfants.

La structure peut-elle conti-

nuer à grandir, avec une capacité d'accueil de 155 familles dans les crèches et de 440 enfants à la Ré-Création ? Stéphane Defroyennes n'a pas de réponse toute faite. « On peut toujours faire mieux mais on répond déjà à un besoin bien réel ».

Le bourgmestre Daniel westrade acquiesce. « C'est un gros

effort financier pour la commune, en personnel et en frais de fonctionnement. Quand on soustrait aux dépenses, 1,5 million d'euros en l'occurrence, les subsides de l'ONE et les quotes-parts demandées aux parents, il y a encore un coût de 300 000 € par an à charge de la commune. C'est un choix politique, mais surtout un choix de société ».

Le grand nombre d'enfants accueillis à la Ré-Création ne donne pas l'impression de masse. Les enfants ont chacun leur référent, l'encadrement est personnalisé pour le moment des leçons et devoirs, l'organisation des activités créatives, culturelles, sportives...

Toutes les écoles de l'entité sont desservies par la Ré-Création. Au lancement du projet, des écoles craignaient que leur garderie ne perde une partie de son attractivité aux yeux des familles. « Ça n'a pas été le cas. Je constate que notre service est devenu complémentaire et a renforcé l'enseignement sur l'entité, tous réseaux confondus ». ■